

Vert & bleu

Le magazine de la Communauté de
Communes du Bassin de Marennes

www.bassin-de-marennes.com

Juillet
Août
Septembre
2025

n° 80



p. 3

L'eau, une ressource précieuse à économiser

Économisons l'eau



Nous le savons tous : les ressources en eau ne sont pas infinies. Notre territoire, connecté au grand réseau de distribution du littoral charentais, est concerné par les problèmes de disponibilité en eau potable en période estivale.

L'arrosage des cultures, l'augmentation des besoins domestiques et la fréquentation

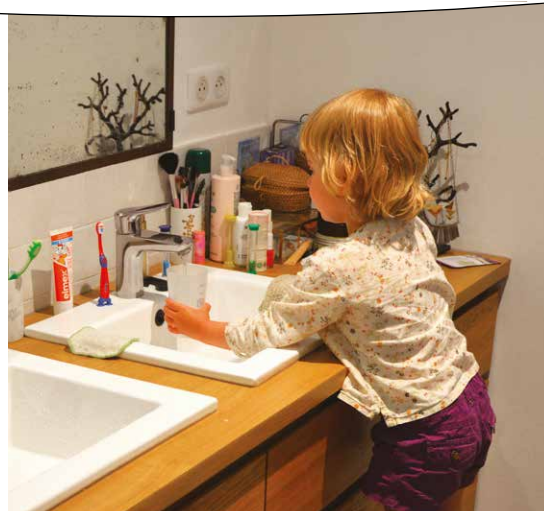
touristique font peser des risques de restriction d'usage en cas de phénomène de sécheresse comme nous en avons connu en 2022 par exemple.

Il nous faut donc économiser l'eau grâce à des gestes simples et de bon sens. C'est une question d'intérêt général.

La pédagogie est une clef. Eau 17, le syndicat des eaux de la Charente-Maritime s'y emploie depuis quelques années au travers de la campagne « L'eau, on l'aime, on la préserve ». Nous le faisons aussi, comme lors de la semaine de sensibilisation à la santé environnementale que nous avons organisée en avril dernier (lire p.9).

Devrons-nous augmenter les tarifs de l'eau durant l'été pour susciter une baisse des consommations ? L'avenir nous le dira. En attendant, faisons preuve de sobriété. Chacun peut y prendre sa part.

Le Président
Patrice BROUHARD



© DR

sommaire

p 3 Ici et maintenant

- L'eau, on l'aime, on la préserve
- Les ateliers numériques de l'été
- Bateau passeur Marennes-La Tremblade
- Enquête sur le Moulin des Loges
- Remontée de la Seudre au Gua

p 4 À voir, à savoir

- Aide à la rénovation : des logements créés
- Lutter contre les violences intrafamiliales
- Aide au numérique : "Je sais faire, maintenant"
- L'emploi à domicile : et pourquoi pas ?

p 7 Aménager l'espace

- Réhabilitation de l'ancien siège de la Cdc
- Aménagements cyclables
- Autres travaux

p 8 Protéger l'environnement

- Lutte contre l'érosion à Bourcefranc-Le Chapus
- Le Projet Grand Site devant la CDNPS
- PNR : le Syndicat mixte bientôt créé

p 9 Grandir ensemble

- Santé environnementale : la jeunesse sensibilisée

p 10 Paroles d'élus

p 11 Agenda

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
24, rue Dubois Meynardie - CS 50028
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Email : contact@bassin-de-marennes.com
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le vendredi après-midi et seulement sur rdv le mardi après-midi.
www.bassin-de-marennes.com

Directeur de la publication : Patrice Brouhard
Comité de rédaction : Alain Bompard, Béatrice Ortega, Joël Papineau, Guy Proteau, François Servent
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Maquette : Agence Charivari&com - Mise en page : Marennes Impressions
Impression : Imprimerie IRO
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 400 exemplaires



Suivez toute l'actualité de la
Communauté de Communes du Bassin
de Marennes sur [www.facebook.com/
cdc.bassin-demarennes](https://www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes)

L'eau, on l'aime, on la préserve



Cet été encore, la Communauté de Communes participe à la campagne d'Eau17 afin de sensibiliser le plus grand nombre aux économies d'eau potable. Vous aussi engagez-vous !

En Charente-Maritime, l'eau ne manque pas en hiver. En revanche, en période estivale, la ressource est mise en tension, tout particulièrement sur le littoral où la consommation touristique s'ajoute aux besoins d'arrosage des cultures.

Si bien que si nous étions amenés à vivre deux années consécutives comme celle de 2022 - sécheresse au printemps puis canicule l'été - l'eau pourrait venir à manquer, obligeant le Préfet à prendre des arrêts de restriction d'usages.

Des gestes simples

Une douche de 5 minutes, c'est 60 litres d'eau. Si vous passez à trois minutes, c'est 36 litres : une belle économie ! Si en plus vous arrêtez l'eau pendant que vous vous savonnez, vous ne consommez que 18 litres ! Vous pouvez donc économiser 42 litres pour une seule douche !

Du rinçage des combinaisons de surf au lavage de la vaisselle, en passant par l'arrosage du jardin ou le lavage des voitures, vous pouvez agir. Retrouvez la campagne de sensibilisation et tous les conseils sur www.eau17.fr

- 42 ! litres



3 minutes chrono, en coupant l'eau pendant que vous vous lavez. Vous économiserez 42 litres par douche.

- 7 ! litres



Utilisez un verre pour vous brosser les dents au lieu de boire au robinet. Vous économiserez 3,5 litres d'eau par brossage, soit 7 litres par jour.

- 25 ! litres



Utilisez une baignoire d'eau douce sur plusieurs jours pour rincer combinaison, seau de plage, maillots... Vous économiserez 25 litres en moyenne par personne, sur une semaine.

- 17,5 ! litres



Utilisez le lave-vaisselle plein et en mode éco. Vous économiserez 17,5 litres en moyenne par personne, et par jour.

Les ateliers numériques de l'été

La conseillère numérique vous propose de parfaire vos compétences numériques durant la saison estivale :

- **Ateliers ludiques pour apprendre en s'amusant** : jeux sérieux & quizz (en ligne ou sans écran) - Tout public à partir de 9 ans - Les jeudis 10 et 17 juillet, 14, 21 et 28 août de 9h30 à 12h.
- **Parcours-test thématiques sur PIX** : découvrir PIX le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques - Tout public à partir de 12 ans - Les mardis 8 et 15 juillet, 12, 19 et 26 août de 9h à 12h30.
- **Permanences dans les mairies (sur rdv : 13h30-16h30)** :
 - Nieulle-sur-Seudre / St-Sornin : 15 juillet - 26 août - 16 sept.
 - Bourcefranc-Le Chapus : 12 août - 2 et 23 sept.
 - St-Just-Luzac : 8 juillet - 19 août - 9 et 30 sept.

+ d'infos et inscription

conseiller-numerique@bassin-de-marennnes.com
Tél. 06 15 38 53 22



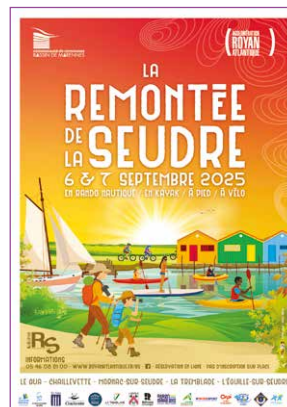
Enquête sur le Moulin des Loges

Participez à l'étude sur la valorisation du site du Moulin des Loges en répondant au questionnaire en ligne qui doit nous permettre de mieux comprendre la perception des lieux, les usages et les attentes du public sur ce site patrimonial.

Pour accéder au questionnaire : scannez le QR code ci-contre ou rendez-vous sur <https://forms.gle/nzsLoe2GyyxKvGgj8>



Remontée de la Seudre au Gua



• Samedi 6 septembre :

les randonnées pédestre et cyclo partiront du Gua (stade) dès 10h. Les randonneurs pourront découvrir le village, ses alentours et le patrimoine naturel des Chemins de la Seudre, avec arrêt dégustation d'huîtres.

Un marché et un repas fermier se tiendront toute la journée au stade.

Deux randonnées nautiques seront également ouvertes au public : les kayakistes ont rdv de 12h à 13h au port de Chatressac

à Chaillevette, pour une randonnée de 10,8 km jusqu'à Châlons au Gua, avec arrêt dégustation d'huîtres à Mornac-sur-Seudre.

• **Dimanche 7 septembre à partir de 14h30** : place aux embarcations sans moteur de toutes tailles de la Grève à La Tremblade au port de l'Éguille.

> [Programme complet et inscription sur www.royanatlantique.fr/rs](http://www.royanatlantique.fr/rs)

Bateau passeur Marennnes-La Tremblade



Jusqu'au 29 septembre, le *Balusot*, un authentique chaland ostréicole, permet aux cyclotouristes empruntant La Véloodyssée de traverser la Seudre entre le port de La Cayenne et celui de la Grève à La Tremblade, et d'éviter le pont. Passage à la demande de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Tarif unique : 2 €. Gratuit pour les moins de 5 ans.

> contact

07 73 66 25 94 - contact@bateaupasseur17.fr

Aide à la rénovation : des logements créés

Les aides financières proposées par la Communauté de Communes et les Communes visent notamment à encourager la production de logements à loyer réduits. C'est le cas à Marennes avec la mise sur le marché locatif de cinq appartements refaits à neuf.

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) mise en place sur le Bassin de Marennes en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), permet d'aider financièrement les propriétaires à rénover leurs logements anciens pour que les habitants puissent se loger dignement.

Rénovation complète

L'OPAH-RU offre aussi l'opportunité à des investisseurs d'acheter des biens à réhabiliter et à mettre en location avec des loyers plafonnés. C'est le cas d'un immeuble situé rue Georges Clémenceau dans le centre de Marennes.

Construit en 1900 et vacant depuis de nombreuses années, le bâtiment était dans un piteux état : murs extérieurs non isolés, mode de chauffage et de production d'eau chaude obsolète, installation électrique dangereuse, charpente et couverture hors d'usage...

Pour financer en partie les 320 000 € de travaux nécessaires en plus de l'achat du bien (55 000 €), le propriétaire a bénéficié de 187 000 € d'aides

(120 000 € de l'ANAH, 50 000 € de la mairie, 17 000 € de la CdC), sans lesquelles il n'aurait pu mener à bien son opération.

Cinq appartements à loyers modérés

La mobilisation de l'argent public va permettre de créer cinq nouveaux logements que les collectivités n'auraient pu produire elles seules. Surtout, le propriétaire s'est engagé à respecter des montants de loyers inférieurs de 30% du prix du marché, permettant à des locataires aux revenus limités de se loger : personnes seules, couples avec enfant ou familles monoparentales.

La gestion locative a été confiée à une agence immobilière à vocation sociale qui pourra apporter une caution aux locataires. Trois T2 et deux T3 aux diagnostics de performance énergétique (DPE) allant de B à D sont ainsi sur le point d'être livrés pour des loyers allant de 237 €/mois pour un T2 de 31 m² à 446 €/mois pour un T3 de 72 m².

Cette opération s'inscrit aussi dans la stratégie de redynamisation du centre-ville de Marennes.

Pour quels types de travaux ?

Sur l'ensemble du Bassin de Marennes, les aides sont attribuées pour des travaux de :



Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé :
mise aux normes électriques,
installation d'une VMC...



Lutte contre la précarité énergétique : isolation des combles, changement de menuiseries, installation d'une chaudière...



Adaptation du logement au vieillissement ou au handicap
afin de favoriser le maintien à domicile : transformation d'une baignoire en douche à l'italienne, installation de volets électriques...

Pourquoi pas vous ?

Vous pouvez bénéficier de ces subventions si vous êtes :



Propriétaire occupant
très modeste et modeste,
sous conditions
de ressources.



Propriétaire bailleur
sous conditions de ressources
des locataires et d'application
d'un loyer plafonné.



Primo-accédant
à la propriété,
sous conditions
de ressources.

d'infos

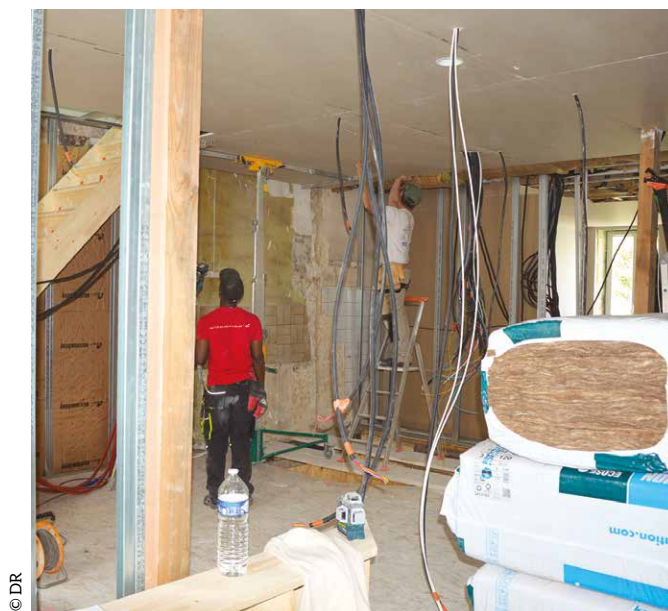
Soliha Tél. 05 46 07 49 99

contact.charentemaritime@soliha.fr

Permanences sur rdv les 1^{ers} et 3^{es} lundis de chaque mois :

• de 10h à 12h à la Communauté de Communes
24 rue Dubois Meynardie 17320 Marennes-Hiers-Brouage,

• de 13h30 à 15h30 à la médiathèque du Gua
13 rue Samuel Champlain - 17600 Le Gua



© DR



© DR

Céline Dubois, intervenante sociale en commissariat et gendarmerie

Bien qu'exerçant aux côtés des policiers et gendarmes, c'est une intervenante sociale civile. Sa mission est d'écouter les victimes, d'évaluer leurs situations, de les accompagner dans l'accès au droit, et de les orienter vers les bons interlocuteurs. Elle assure donc le volet social de la prise en charge des victimes, les forces de l'ordre se concentrant sur le volet judiciaire : enquêtes, procédures pénales.

Tél. 06 68 68 61 77

Quelques outils à connaître

Le violentomètre : un outil simple qui permet à une victime de mesurer si sa relation de couple comporte des violences.

www.memo-de-vie.org : une plateforme gratuite, sécurisée et personnelle pour protéger ses documents et témoignages.

Téléphone grave danger : un dispositif de téléprotection qui permet d'alerter les forces de l'ordre en cas de danger 7j/7 et 24h/24.

Aide universelle d'urgence : peut prendre la forme d'un prêt sans intérêt ou d'une aide non-remboursable



En cas d'urgence

Police - Gendarmerie : 17

Enfance en danger : 119

Violences conjugales : 39 19

Maltraitance personnes âgées ou en situation de handicap : 39 77

Lutter contre les violences intrafamiliales

La Communauté de Communes a décidé de consacrer près de 18 000€ au recrutement d'une intervenante sociale chargée d'accompagner les personnes victimes de violences sexistes, sexuelles et familiales, véritable fléau en constante augmentation.



© AdobeStock

Elles ne sont pas toujours visibles car exercées en milieu clos. C'est pourtant un phénomène massif. Avec plus de 3 000 cas par an en Charente-Maritime dont 1 000 sur mineurs, les violences intrafamiliales représentent 54% des gardes à vue en Gendarmerie. 67% des victimes ont des enfants.

Des violences multiformes

Ces violences résultent d'un processus évolutif de domination au sein de la famille, qui devient destructeur pour les victimes. Elles peuvent être verbales (insultes, rabaissement), physiques, sexuelles, psychologiques (culpabilisation, humiliation, fouille de téléphone), mais aussi administratives (privation de papiers d'identité, de carte vitale), économiques (privation de moyens de paiement), ou encore médicales (privation de soins).

Ces violences relèvent du délit exposant à des amendes et à de la prison : jusqu'à 10 ans d'emprisonnement pour une agression sexuelle ; 10 ans minimum pour un viol. Les faits sont aggravés lorsqu'ils sont

commis en présence d'enfant, par le conjoint ou l'ex-conjoint, sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

Des signaux d'alerte

Il s'agit d'un sujet difficile et tabou qui met mal à l'aise, car la cellule familiale est censée être l'enceinte la plus protectrice. Révéler des violences risque également de faire « exploser » la famille. Mais elles peuvent avoir une issue fatale, il est donc important de les repérer.

La culpabilisation, le fait d'excuser son bourreau, des explications confuses qui ne semblent pas crédibles, le repli sur soi, l'agitation ou l'agressivité, des tentatives de dissimuler des traces de coups (lunettes de soleil, foulard...), des comportements à risque ou l'hypersexualisation notamment des jeunes filles, comptent parmi les indices qui doivent attirer notre attention ou notre vigilance.

Des mesures judiciaires et sociales

Les victimes ou témoins de violences intrafamiliales peuvent se tourner vers les travailleurs sociaux des structures spécialisées, les associations d'aide aux victimes

et les professionnels de santé. En cas d'urgence, elles peuvent bien entendu contacter la police ou la gendarmerie.

Une victime peut ainsi être protégée, même si une enquête ou un jugement n'a pas encore donné son verdict, grâce notamment à l'hébergement. De leur côté, les équipes de police et de gendarmerie sont là pour mener l'enquête en vue d'éventuelles poursuites judiciaires des auteurs.

L'intervenante sociale

Afin d'améliorer la prise en charge des victimes, l'État, les Communautés de Communes du Bassin de Marennes et de l'île d'Oléron, la CAF et la MSA ont décidé de financer le poste d'une intervenante sociale en commissariat et en gendarmerie (ISCG). Car l'expérience a montré que 50% des cas rencontrés par les ISCG ne sont pas connus des autres travailleurs sociaux.

L'objectif est donc de mieux repérer les potentielles victimes, de les accompagner dans leurs démarches et de les protéger. Avec l'espoir aussi de voir baisser les cas de violence intrafamiliale qui, en 2024, se sont élevés à 62 sur le Bassin de Marennes, sans compter celles qui n'ont pas été signalées.

Aide au numérique : « Je sais faire, maintenant »

Avec la multiplication des démarches en ligne, nombre de personnes apprécient les ateliers de la Conseillère numérique qui leur ont permis de devenir plus autonomes en la matière. Témoignages.



© DR

Martine

« J'ai découvert les services de la Conseillère numérique par une amie qui avait suivi un atelier sur l'utilisation du téléphone portable.

J'avais besoin de mieux comprendre le fonctionnement général de mon ordinateur : traitement de texte, utilisation d'une clef USB, impression de documents...

Lorsqu'on est face à son ordinateur, sans réponses à ses questions, on se sent seul. J'allais ponctuellement dans une boutique informatique, mais je me suis dit qu'il serait bien d'apprendre pour me débrouiller par moi-même.

J'ai donc participé à plusieurs ateliers. Outre un accueil agréable et une écoute, cela m'a apporté des solutions. Je salue aussi la qualité des supports fournis. Et gratuit !

Résultat : j'ai gagné en autonomie, je suis plus à l'aise et je réalise toutes mes démarches administratives en ligne, sur mon ordinateur ou mon téléphone. »



© DR

Françoise

« J'ai eu connaissance de la Conseillère numérique par le bouche à oreille.

J'avais besoin de savoir comment utiliser mon nouveau smartphone.

J'ai donc participé à tous les ateliers collectifs ainsi qu'à des rendez-vous individuels.

Cela m'a permis de bénéficier de conseils et de recommandations sur ce qu'il faut faire et ne pas faire : utilisation des applis, nettoyage des données, exportation des photos...

Les ateliers en groupe permettent d'aborder des questions que l'on ne se serait pas posées seul, le tout dans la bonne humeur.

J'ai progressé : désormais, je maîtrise totalement mon smartphone, ce qui est d'ailleurs valorisant. Je suis contente de savoir faire, je me sens moins bête.

La Conseillère est gentille et compétente, et nous donne des documents qui nous sont utiles pour la suite.

Ce service est formidable, il faut le dire pour qu'il continue d'exister. »



© DR

Catherine

« J'ai découvert ce service dans le magazine Vert & Bleu. J'ai trouvé ça super que la CdC propose ce service ; gratuit en plus.

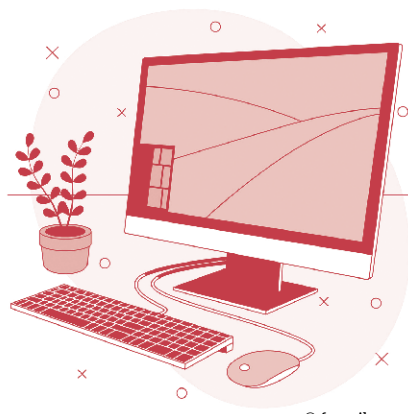
Ne pas savoir comment utiliser un ordinateur

m'angoissait. C'était du chinois pour moi. Je voulais comprendre les bases de l'informatique et d'Internet pour pouvoir me débrouiller, notamment pour certaines démarches administratives. Pour éviter les arnaques aussi. Et puis, il faut vivre avec son temps.

J'ai donc participé à tous les ateliers collectifs : une mine d'or d'informations pratiques avec en plus de la documentation fournie pour continuer à pratiquer chez soi.

Même si je regrette que tout soit dématérialisé de nos jours, je me débrouille mieux maintenant, surtout dans l'utilisation du téléphone portable.

Je conseille ce service à tout le monde, il ne faut pas hésiter. C'est une chance d'avoir cela sur un territoire comme le nôtre. »



© freepik.com

d'infos et inscription

conseiller-numérique
@bassin-de-marennes.com
Tél. 06 15 38 53 22



L'emploi à domicile : et pourquoi pas ?

L'Espace France services est désormais labellisé Espace France Emploi Domicile. Nos conseillères sont en mesure de répondre à vos questions, que vous souhaitiez être employeur ou salarié à domicile.



© AdobeStock

L'emploi à domicile est une réponse aux besoins de la vie du quotidien : accueil des jeunes enfants, accompagnement à domicile, prestations de service permettant aux actifs de mieux concilier vies personnelle et professionnelle. C'est aussi un mode de travail qui offre de nombreuses opportunités d'emploi.

N'hésitez pas à rencontrer nos conseillères qui vous informeront sur les obligations des employeurs, les contrats de travail, les chèques emploi service (CESU), la réglementation et les formalités administratives, les aides financières possibles, la protection sociale des salariés ou encore le droit à la formation.

d'infos

Espace France services
24, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 79 86 01 50
franceservices@
bassin-de-marennes.com

Réhabilitation de l'ancien siège de la CdC

Dix mois de travaux sont prévus pour rénover le bâtiment dont le rez-de-chaussée sera dédié à l'emploi, à la formation et à l'orientation professionnelle. L'ouverture est prévue début 2026.

C'est l'un des gros investissements de la collectivité, qui va permettre d'offrir de meilleures conditions de travail et un meilleur service aux acteurs de l'emploi et de la formation, ainsi qu'aux personnes engagées dans un projet professionnel.

Pôle économique

Deux salles de formation de 29 m² et 42 m² et six bureaux sont en cours d'aménagement. Ils accueilleront les permanences des structures telles que France Travail, la Mission locale, la Chambre des métiers et de l'artisanat ou la Chambre de commerce et d'industrie, notamment.

Les organismes de formation et de développement des compétences comme ATELEC, Hommes & Savoirs, l'IRFREP ou encore l'INSUP y organiseront leurs sessions.

L'Espace régional d'information de proximité (ERIP) y accueillera aussi le public en quête d'informations sur les métiers, l'orientation professionnelle, la création ou la reprise d'entreprise, la VAE...



© DR

650 000 € HT de travaux

Le regroupement de l'ensemble de ces services dans l'ancien siège de la CdC nécessite d'importants travaux. Après le désamiantage du bâtiment, les opérations les plus conséquentes sont l'isolation du bâtiment par l'extérieur et le remplacement de toutes les huisseries.

À l'intérieur, les espaces seront réaménagés : cloisons, plafonds, menuiseries, revêtements des sols, peintures, ventilation, plomberie, électricité.

En complément des travaux d'étanchéité, la toiture verra la pose de tuiles et de bacs acier, et l'installation de panneaux photovoltaïques qui alimenteront le réseau d'Enedis.



© DR

Aménagements cyclables

La Communauté de Communes poursuit son programme d'investissement pour la réfection des pistes cyclables.

Avant la saison estivale, un nouveau tronçon d'environ 400 m. des Chemins de la Seudre a été refait à Bourcefranc-Le Chapus, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre la pointe du Chapus et la rue Pierre Large. Montant des travaux : 48 000 € HT.

Le changement du revêtement en grave émulsion calcaire, dans la continuité des travaux réalisés précédemment au niveau du lycée de la mer, permet d'améliorer la cyclabilité de l'itinéraire et d'unifier progressivement les revêtements sur le bourg de Bourcefranc-Le Chapus.

Le mobilier sera installé durant l'été tandis que d'autres tronçons seront réhabilités. Déjà en 2024, 4 km des Chemins de la Seudre reliant les bourgs des communes avaient été refaits à neuf pour un montant de plus de 220 000 € HT. Un investissement largement soutenu par le Département de la Charente-Maritime qui subventionne ces travaux.

Autres travaux

La toiture de l'école de voile rénovée



Une première partie de la toiture du club de voile a été refaite du fait d'infiltrations. L'ancienne étanchéité a été déposée, des bois rampants ont été remplacés et une nouvelle étanchéité a été posée. Montant des travaux : 24 300 € HT.

Réfection de l'accès à la déchèterie du Gua



La route desservant la déchèterie, classée d'intérêt communautaire, a été refaite avec la pose d'un enrobé coulé à froid sur un linéaire de 1,8 km. Montant des travaux : 66 600 € HT.

Réfection de l'impasse des Groies à Nieulle



Cette voie qui dessert la zone artisanale de Nieulle-sur-Seudre a été refaite et prolongée pour desservir les entreprises situées au fond de la zone. Montant des travaux : 100 000 € HT.

Lutte contre l'érosion à Bourcefranc-Le Chapus

La Communauté de Communes est venue en appui à la Commune de Bourcefranc-Le Chapus pour mettre en œuvre un projet de gestion et de protection de son cordon dunaire au niveau de la pointe de Bonnemort, soumis au phénomène d'érosion.



Les ganivelles permettent de canaliser la fréquentation.

P principale plage de la commune, s'étendant sur près d'un kilomètre entre Marennes-Plage et le club de voile, la plage de Bonnemort est fortement fréquentée par les habitants et les touristes venant profiter d'un magnifique panorama sur l'île d'Oléron et la presqu'île d'Arvert.

Elle fait également face au Pertuis de Maumusson et subit de ce fait les effets des vents et des marées, entraînant de forts mouvements hydro-sédimentaires de son cordon dunaire. Ce phénomène, couplé à la fréquentation, a entraîné une importante érosion de la dune menaçant la disparition de tout un écosystème.

Un site fragile

Ce milieu dunaire est protégé au titre de Natura 2000 et des Espaces naturels sensibles (ENS). Il constitue un habitat spécifique au milieu littoral et abrite de nombreuses espèces floristiques et faunistiques caractéristiques. Outre ce fort enjeu environnemental, les dunes forment des barrières naturelles aux submersions marines. Il est donc important de les préserver par une gestion adaptée.

C'est pour cela que les services Natura 2000 et ENS de la Communauté de Communes (CdC) ont apporté un appui technique à la Commune dans le cadre d'un projet tutoré avec des étudiants du Lycée de la mer et du littoral, pour mettre en place une solution visant à réduire l'érosion.



Pose des sapins pour combler la dune.

Mesure fondée sur la nature

Ainsi, les étudiants en BTS Gestion et protection de la nature et en Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune, ont imaginé une solution dite « fondée sur la nature ». Ils ont récolté les sapins de Noël usagés de la commune pour les déposer sur l'accès à la plage le plus dégradé : une mesure naturelle de piégeage du sable pour le fixer sur la dune.

Cette action a été renforcée par la mise en place de ganivelles permettant de canaliser l'accès à la plage, réduisant l'érosion dunaire par piétinement. Des panneaux de sensibilisation pour expliquer cette action ont également été posés.

Des résultats positifs de ces aménagements sont déjà visibles avec l'engraissement de la dune et la reprise de la végétation spontanée sur les zones protégées du piétinement.

D'autres actions à venir

La CdC et la Commune ont entamé une réflexion pour continuer ce projet sur l'ensemble de la plage de Bonnemort et l'étendre sur le secteur du Bois de Pins. Ce dernier présente en effet de forts enjeux environnementaux avec la présence d'espèces protégées et menacées, mais aussi paysagers et touristiques avec la présence de différents itinéraires pédestres et cyclables, justifiant une gestion adaptée.

Et aussi...

Le Projet Grand Site devant la CDNPS

Le 3 juillet dernier, les élus de la CdC du Bassin de Marennes et de la CdA Rochefort Océan ont présenté le Projet Grand Site du marais de Brouage à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Cette instance doit donner son avis sur le projet et le programme d'action proposés pour préserver et valoriser le marais de Brouage en vue de sa labellisation, à terme, Grand Site de France. Les élus défendront ensuite le projet en Commission supérieure des sites à la fin de l'année, pour une validation de l'État attendue début 2026.

PNR : le Syndicat mixte bientôt créé

Suite à l'avis favorable de l'État pour la création d'un Parc naturel régional (PNR) sur les marais du littoral charentais, les collectivités concernées vont créer le Syndicat mixte qui sera chargé de piloter ce projet.

Il permettra, à partir de 2026, à 67 communes, 7 intercommunalités, au Département et à la Région, de travailler ensemble à l'élaboration de la charte du futur Parc. Cet outil formalisera le projet de développement durable du territoire avec comme fil conducteur la préservation des zones humides et la promotion d'activités économiques respectueuses de l'environnement.

Santé environnementale : la jeunesse sensibilisée sur l'eau

En avril dernier, plusieurs acteurs de l'environnement sont allés à la rencontre des jeunes (et des moins jeunes) pour les sensibiliser à la qualité de la nature de notre territoire, à son impact sur la santé et à la nécessité de préserver l'eau.

Découverte sensorielle pour les tout-petits

Les enfants de la crèche, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent ont pu découvrir le marais de Brouage avec leurs sens en écoutant les bruits allongés dans l'herbe ou en touchant les éléments comme la vase, l'eau, des feuilles...



La nature dans tous les sens.

Du littoral pour les enfants...

À l'occasion d'une sortie dans les dunes de Marennes plage, les enfants des centres de loisirs ont pu découvrir la faune et être sensibilisés à la pollution de l'eau au travers d'une collecte de déchets avec lesquels ils ont fait des créations.



Stop aux déchets : sauvez la mer !

à la Seudre...

Dans le marais d'Artouan (Seudre), ils ont découvert le métier de saunier avant de visiter le Moulin des Loges et de découvrir les oiseaux du marais et leurs habitats.



Découverte de la vie dans le marais.

en passant par le cycle de l'eau

Afin d'expliquer les cycles de l'eau naturelle et de l'eau potable, les enfants ont réalisé un épisode parodique de « C'est pas sorcier » avec fabrication d'une maquette, d'un décor et réalisation d'expériences.



Maquette du cycle de l'eau.

Le Moulin des Loges pour les CM1

La classe de CM1 de l'école de Marennes a découvert le fonctionnement du Moulin des Loges, un moulin à marées, l'occasion également de découvrir les oiseaux qui peuplent les marais de la Seudre. Une sortie a également été organisée pour les résidents de l'EHPAD de Marennes.



Fabrication d'un nid.

Le cycle de l'eau pour les CM2

La classe de CM2 de l'école de Marennes a visité l'usine d'eau potable de Saint-Hyppolite pour comprendre les enjeux locaux du petit et du grand cycle de l'eau, les différents usages et les solutions pour économiser l'eau et préserver sa qualité.



Visite de l'usine d'eau par les grands également.

Jeu de rôle pour les ados

Les adolescents des Locaux jeunes ont abordé le sujet au travers du jeu « Gare à l'eau ! » au cours duquel des villageois sont touchés par des maladies hydriques liées au manque d'eau ou au réseau d'assainissement. Les participants devaient débusquer les maladies et améliorer les infrastructures pour ne plus tomber malade.



Découverte de l'estran.



Majorité

François SERVANT,
vice-président chargé
du développement
durable

Déchets : un service mieux adapté en 2026

Seulement 1 foyer sur 5 sort son bac d'ordures ménagères le jour de la collecte. C'est donc du bon sens de réduire le nombre de passages du camion. D'autant plus que les gains en efficacité nous permettront de déployer un nouveau service : la collecte des biodéchets.

Suite à l'explosion des coûts de collecte et de traitement des déchets (+300 000 € en 2022, + 300 000 € en 2024, + 360 000 € en 2025) qui nous ont obligés, comme ailleurs, à augmenter nos tarifs, nous nous étions engagés à rationaliser le service. Objectif : mieux maîtriser les coûts sur lesquels nous avons la possibilité d'agir.

Pour ce faire, il nous faut continuer à améliorer la collecte des déchets ménagers recyclables et réduire encore plus la production d'ordures ménagères. D'où, à partir de 2026, le recours à des bacs, plus pratiques que les sacs, et la mise en place de points d'apports volontaires pour détourner les déchets alimentaires des poubelles.

Amélioration du service

Le passage du camion de collecte des ordures ménagères tous les quinze jours au lieu d'une fois par semaine permettra de réaliser des économies de charge et de mobiliser nos agents pour la mise en œuvre de ces nouvelles mesures.

Il ne s'agit pas d'une réduction du service mais d'un ajustement de celui-ci pour nous rapprocher de son utilisation réelle, puisqu'aujourd'hui seulement 20 % des bacs sont présentés à chaque collecte. C'est même un élargissement du service puisqu'une solution de tri des déchets alimentaires sera proposée, conformément à ce que nous demande la loi.

Des coûts que nous subissons

Grâce à ces mesures, beaucoup aimeraient voir les tarifs baisser. Nous l'avons fait en 2019 (-5 %) lorsque nous le pouvions. Mais cela n'est malheureusement plus possible. Avec près d'1 M d'€ de charges supplémentaires indépendantes de notre volonté depuis 2022, nous n'avons plus cette marge de manœuvre.

La faute, notamment, aux coûts des fournitures et de l'énergie, ainsi qu'aux surcoûts causés par des malfaçons dans le bâtiment dédié à la maturation des résidus de la combustion des ordures ménagères de l'incinérateur d'Échillais (200 000 € / an). Rappelons tout de même que nos tarifs restent encore largement inférieurs à ceux qui étaient pratiqués avant la mise en place de la redevance incitative, grâce au tri, qui reste le meilleur moyen, entre nos mains, pour limiter les coûts.



Opposition

Richard GUÉRIT,
élu d'opposition (RN)

Déchets : moins de service, facture plus salée... cherchez l'erreur !

A partir de janvier 2026, les habitants de la Communauté de communes du Bassin de Marennes (CCBM) verront leur service de collecte profondément modifié. Si la communication officielle parle de simplification et d'optimisation, la réalité, elle, est bien moins reluisante puisque cette réforme s'annonce comme une dégradation. Et l'exemple de la Dordogne devrait nous alerter : là-bas, un changement similaire a provoqué colère, contentieux et rejet massif.

En Dordogne, le SMD3 a remplacé le ramassage traditionnel par des points d'apport volontaire (PAV) et instauré une redevance incitative (RI). Résultat : un service amoindri, une facture alourdie, et des citoyens laissés pour compte. Le président du syndicat lui-même le reconnaît. Et face à l'absence de concertation, les habitants se sont organisés en collectifs, multipliant les recours devant la justice.

Aujourd'hui, la CCBM prévoit de réduire la collecte des ordures à un passage tous les 15 jours, au lieu d'une fois par semaine. Cette réduction est justifiée par le fait que 20 % seulement des foyers sortiraient leur bac chaque semaine, mais elle nie les réalités : familles nombreuses, foyers sans composteur, risquent de voir leurs bacs saturer rapidement. Pire encore, les sacs jaunes vont disparaître au profit de bacs rigides, inadaptés à certains logements. Ceux qui ne peuvent pas les stocker devront se rendre à pied ou en voiture à des PAV, dont l'emplacement reste inconnu. Ce n'est pas un service amélioré, c'est un service repoussé.

La loi impose la gestion des biodéchets mais à peine 17 % des foyers sont aujourd'hui équipés d'un composteur. Là encore, des collecteurs partagés sont annoncés, mais leur implantation reste floue, et les risques de nuisances ne sont pas abordés. Pire encore : cette réforme arrive dans un contexte d'augmentation des factures. Après une première hausse de 7 % en début d'année, une nouvelle augmentation est déjà annoncée pour 2026. Autrement dit, on paiera plus cher pour moins de service. Est-ce vraiment acceptable ? À six mois de l'échéance, les habitants ne savent toujours pas quand leurs nouveaux bacs leur seront fournis, où seront installés les points d'apport volontaire, à quelle date s'appliqueront les nouveaux calendriers de collecte.

Le fiasco de la Dordogne montre ce qui arrive quand on réforme sans écouter. À la CCBM, rien n'est irréversible. Il est temps de consulter les habitants et de revoir ce service public de proximité qui doit être juste et respectueux de chacun.

JUILLET

Jusqu' au mer. 31

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Histoire

LES NUITS BUISSONNIÈRES

Parvis de l'église, Brouage - 21h

Mar. 8 juillet
au mar. 26 août

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conte et lecture

MARDIS FAMILLE :
L'INSTANT KAMISHIBAI

Clos du Figuier, Brouage

Jeudi 10

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Lecture théâtralisée

COUPEZ

La Voilerie, Le Chapus - 20h

Ven. 11 au ven. 18

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique

FESTIVAL

"ENTRE VENTS ET MARAIS"

Bassin de Marennes



© DR

Vendredi 11

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique

CONCERT D'OUVERTURE
"MÉTAL"

Église, Brouage - 20h30

Sam. 12 juillet
au sam. 23 août

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Animation

SAMEDIS NOCTURNES À LA
CAPITAINEPort de Plaisance,
Marennes - 19h

Samedi 12

SAINT-JUST-LUZAC

Musique

CONCERT À LA BOUGIE

Château de Feusse - 22h

Dimanche 13

SAINT-SORNIN

Musique

CONCERT CARTE BLANCHE
AU TÉTRA BRASS

Place St-Saturnin - 18h

Lundi 14

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Fête nationale

FEUX D'ARTIFICE

Plage de Marennes - 22h30

Lundi 14

SAINT-JUST-LUZAC

Musique

CAFÉ CONCERT
CHAMPÊTRE

Moulin des Loges - 18h30

Jeu. 17 au ven. 18

BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

Théâtre

LA MATE

La Voilerie, Le Chapus - 20h



© L. Schneegans

Vendredi 18

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique

CONCERT "HORIZONS
AMÉRICAINS"

Église, Marennes - 20h30

Samedi 19

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Histoire

VISITE MATINALE
THÉÂTRALISÉE ET CONTÉE

Fort Louvois - 9h30

Lundi 21

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Conte

SOIRÉE CONTES

Fort Louvois - 20h30

Mercredi 23

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Musiques électroniques

DJ MOULE

Fort Louvois - 21h



© Uni-Son

Vendredi 25

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Musique

TRIO VIOLONCELLE,
VIOLON ET PIANO

La Voilerie, Le Chapus - 20h

Lun. 28 juillet
au dim. 21 septembre

SAINT-JUST-LUZAC

Patrimoine

DÉMONSTRATIONS DE
MEUNERIE

Moulin des Loges

Mercredi 30

SAINT-JUST-LUZAC

Nature

NUIT DE LA
CHAUVE-SOURIS

Moulin des Loges - 20h30

AOÛT

Lundi 11

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Conte

SOIRÉE CONTES

Fort Louvois - 20h30

Samedi 30

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Histoire

VISITE MATINALE
THÉÂTRALISÉE ET CONTÉE

Fort Louvois - 9h30

SEPTEMBRE

Samedi 6

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Vie locale

FORUM DES ASSOCIATIONS

Centre d'animations
et de Loisirs - 15h

Samedi 6

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Histoire

VISITE THÉÂTRALISÉE
"CHAMPLAIN À BROUAGE"

Porte Royale, Brouage - 15h

Samedi 13

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Histoire

VISITE THÉÂTRALISÉE
"CHAMPLAIN À BROUAGE"

Porte Royale, Brouage - 15h

Samedi 20

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Journées européennes du
patrimoineVISITES "FLASH" L'ÉGLISE DU
NOUVEAU MONDE

Citadelle et église de Brouage

Sam. 20 au dim. 21

SAINT-JUST-LUZAC

Patrimoine

JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

Moulin des Loges

Samedi 27 septembre

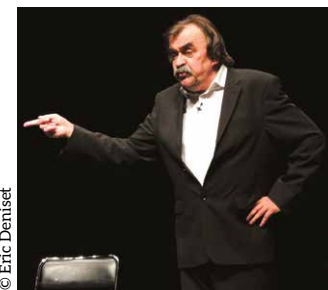
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Humour

SPECTACLE

DE ALBERT MESLAY

L'Estran, Marennes - 20h30



© Eric Deniset

Tout l'été
Brouage

Expositions de
peinture, sculpture,
photo, céramique,
artisanat, cartes postales
anciennes, histoire,
parcours d'énigmes
nocturnes, jeux de piste,
ateliers créatifs, balades
commentées, balades
gourmandes, visites
naturalistes, rencontres
métiers du patrimoine...



Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme.
Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur
www.bassin-de-marennes.com

Collecte des déchets

ce qui va changer en 2026

Emballages et papiers à mettre ensemble

- > Dans des bacs jaunes
(fini les sacs)



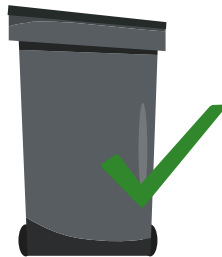
- > Dans des points d'apport volontaire
(si vous ne pouvez accueillir de bac)



- > Collecte toutes
les 2 semaines



(fini les sacs
prépayés)



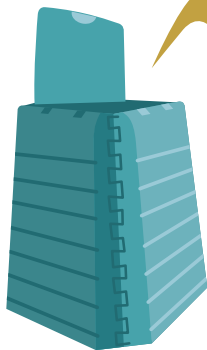
- > Dans des points d'apport volontaire
(si vous ne pouvez accueillir de bac)



Ordures
ménagères

Déchets alimentaires

- > Dans le composteur
(à commander pour 15€)



- > Dans des points
d'apport volontaire
(si vous ne pouvez
accueillir de composteur)



Information complète sur www.bassin-de-marennes.com

0 805 707 887 Service & appel gratuits

